VENTES A L'ENCAN.

## Kernaghan, Cordill - & Parkerson.

ANNOHOR JUDICIALES. Magnifiques terrains pour

rès des grands parcs que l'on développe et lignes de chars électriques

MAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR.

MEAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR.

KERSON—W.A. Kernaghan, encanteur
van 339 rae Carendelet — JEUDI. le
avril 1909, a midi, à la Beurse des Proé-és Fonnères, 311 rae Barbne, il acia
ndu à l'enchères publique, en vertu d'un
rdre daté le 12 mars 1909 de l'Hos. John St.
Paul, juge de la Cour Civile de District.
Divis on C. pour la Paroisse d'Orlèans dans
i affaire de Lewis St. John, No 88,307, la
propriété d'après décrite, à savoir.
Cinq certains lots de terre, situés dans le
Troisième District de la Nouvel e-Orléans, désignès sur un plan par Alien D'Hemécourt,
voyer, daté du 23 novembre 1850, et déposé
chec A. A. Bandoin, notaire, comme lots Nos
1 2, 3, 4-t 5 dans l'ilet No 25 20 (autref)is
liet No 85) borsé par les rues Champs Ely-1. 2. 3. 4-to dane i net No 20 su jautrel ne liet No 85; borne par les rues Champs Alysées Marigny, Beauregard et Manuel les dits soit consigne et mesurant comme sur Le jot No 1 est d'une forme irréguliers et mesurant 83 piede. 4 to locs et 4 lignes de face à sur 883 piede. 4 to locs et 4 lignes de face à a rectur is rue Manuel, 68 pieta, 6 poures de prointeur ser la l'gne le divitant du ist No 2 et 121 pieds 6 pouces sur l'autre ligre. Les iots Nos 2, 3, 4 et 5 sont roudigue et mesurent chacun 32 pieds, 6 pouces et 3 ligues de face à la rue Manuel, sur une profondeur de 58 pieds 6 pouces. Le lot No 5 formant le coin des rues Marigne et Manuel

Marigny et Manuel
Acquis par Lewis St John par achat de la
Ponichartrain Rairroad Co., par acts pardevant A. A. Paudoin notaire, daté du 11 mai
1852, eurogistré dans le livre des transferts
55 folio 587. 55 folio-587.
Conditions—Comptant, lee acoréreurs de vant payer lee tax s de 1909. 20 pour cent au moment de la vente. Actes de vente paravant J. Boyd Grinage, notaire, aux frais des

14 mars -14 21 28-av 4 11 15 AFNONCE JUDICIAIRE.

BONS TERRAINS POUR BATIR

TROISIEME DISTRICT.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKARSON—W. A. Kernaghan, Encan
lear-Bareau 39 rue Caroude-t— JEUDI
le 17 avril 1909, à midi, à la Bourse des
Proprietés Foncierre, No 311 rue Baronne, il
sera veudu à l'elchère publique, en vertu
c'un ordre daté du 8 mars 1909 de l'Eon.
W. B Sommerville, luge de la corr Civile de
Usetrici pout la jaroisse d'Oriéane, Division
D. dans las noces-lun de Arnaud Ramar. No
E8061 a proprièté l'aprise décrite, à savoir.
Six cert lins lots de terre, situés dans le
Troisième District de la Nouvelle-Oriéane, dé
signés sor us plan per Allen D Héméoquri,
voyer, da é au 23 novembre 1850 par les numèros 1 2 3 4, 5 et 20 cans l'îlet borné par
les ri es Bagatelle (maintenant Bourbon). Et
Antoins, Livingaton ou (Mandolin') et Pélopidas les dits lots sont contigue et mesurent
comme su'i les lots 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent
chaeud 35 pieda 6 1/2 poucose de face à la rue
l'aprite (maintenant Bourbon) sur une pro
deur de 115 pieda entre lignes parailèles,
Jo' No 1 formant le com des rues Bagatelse t Pélopidas. Le lot No 20 est contigu aux
lois b'uméros 1, 2, 3, 4 et 5 dans le fond, mesurant 40 pieda 7 touces 3 lignes de face à la
rue Pélopi las sur une profo, deur de 160
pieda ectre letines parailées.
Acquis par Arnaud Ramar de la "Pontchartrain Rail Read Company" d'après un acte
pardevant A. A. Bandouin, notaire, daté du 3
décembre 1850 enregietré dans le Livre des
Transferte No 52, foilo 304, près du Chemir.
Gentilly et de la rue Champe. El seten
Conditions — Comptant. L'acquéreur doit
payer les taxes de 18-9, 20 pour cent comptant requis an moment de la vente. L'acquéreur
act frais de l'acquéreur.
Fayrot & Friedrichs, E. T. Florance, sixo-TROISIEME DISTRICT. Favrot & Friedrichs E. T. Florance suc cate. 14 mars – 14 21 28 – avril 4 11 15

#### ANNONCE JUDICIAIRE Terrains Eligibles Pour Bâtir. TROISIEME DISTRICT.

TDAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR-KERSON, W. A. Kernaghan, Encan r-Bureau 239 rus carondoiet-JEUDI, le r-Bureau 339 res caronacer-32 Dr. le-avril 1909, à midi, à la Bourse des Proprié-tés Foncières, no 311 rus Baronns, il sera vendu à l'enchère publique, en veriu d'un ordre daté du 2 mars 1909 par l'Hon. John Bt. Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C. pour la Parolase d'Oriéans, dans la Saccression de Audré Cultist, No 66,062, in Succession de André Culint, No 66,062, a propriété ci-après éécrite, à asvoir. Quatre certaine lots de terre attués dans le Treisième District de la Nouve le Griéans désignés ent un plan particulier, dresé ter L. J. Pillé, voter, le Saort 1836, par les Nos 1. 2 3 et 4, dans l'ilet 1395 [autrefois l'ilet Bo 184 du faubeurg Franklin], be né par les moss Franklin. Painters, Magistrate [mainté mant Dirgemois] et Law, et mesurant, en mesure americaice, comme suir, à savoir : Le lot No 1 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face àla rue Franklin nur une prefondeur et façad à la rue Law de 104 bieds 10 pou et et 2 lignes; lots Nos 2, 3 et 4 chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face àla rue Franklin seur une prefondeur de 104 pieds 10 pouces et 2 lignes entre lignes paralèties. pouces et 2 lignes entre lignes parallèles. Dans une section qui s'améliore. Mans pre section qui s'améliore.
Acquis par André Cuisint par achat de
Théodule Dropet d'apres un acte pardevant
G. Le Gardeur, notaire, date du 12 août
1836, enregietré dans le livre des transferts
Eg follo nés 9, folio 544.
Condituous—Comptant. L'acquéreur payant
taxes de 1909, 20 peur cent comptant au
ment de la vecte. Actes de vecte parde
ment J. Boyd Grinage aux frais des acqué-

Favrot & Friedrichs avocate
7 mars 7 14 21 28 acril 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE. BON PLACEMENT En une Résidence Double en bois à deux

Nos 2005 et 2007 rue Nord Rempart. Baccession de Mme Madeline Pens, Veuve de

Pedre Posa. Four Pane.

No 84,507—Cour Civile de District peur la paroisse d'Orisana.

Thar KERNAGHAN, CORDILL & PARERESON.—W. A. Kernaghan. escantour. Burean 839 rac Garondelet. JEUDI le
25 mars 1909 à midi à la Bourse des Propriétés Fon ières. Ne 311 rue Baronae, il sera vandu à l'enchère publique. en vertu d'un

pristres Fon ièrea. Ne 311 rue Baronae, lisera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un portre daté du 18 février 1909 par l'Honnorge H. Théard, juge de la suedite Cour. Divisien E, dans l'affaire d'dessus intiulés, la praprièté ci-après décrite à savoir:

La résidence double en bois à deux étages les neutres les construites. Nos 2005 et 2007 rue N. Hempart, contenant six chamores de chaque côté, le terrain est décrit comme un lot de terre avec toutes les améliorations qu'i s'y trouvent, situé dans l'iles borné par les rues Ford Rempart, Touro, St. Clande et Français, maeurant, en meeure française, 30 piede ue face sur 31 pieda 11 pouces et 5 livres en meaure américaine à la vae Nord Rempart sur 127 pade, 10 pouces et 5 lignes de profondeur en mesure américaine, entre lignes parallèles.

Annei une portion de terre située dans le Anest ane person de terre situes anns la fronzième District de catte ville, dans l'ilet desaus décrit, mesurantonze pouces et demis (11 %) de face à la rue Nord Rempart, sur une professient de 93 piede. 8 pencea, entre lignes parai àles, contigu à la propriété ci-desaus décrite et sur le côte sud de celle là. Conditions— Un tiers ou plus comptant, la balance, s' l'y en a, en un crédit de un et dans ans, pour billets apécialement garantie per hypothèque et lien de vendeur, portant sept pour cest par au d'intérêt de la date jusqu'au palement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et cartemières de sécurité.

L'acquéreur devant ausamer les taxes dus prix de l'adjusication. Dix pour cest comptant du prix d'actat requis au moment de la verte. L'acte de vente pardevant a ribur H. Brown, norte aux frais de l'acquéreur.

21 fév. 21 28—mars 7 14 21 25 Trousième District de cette ville, dans l'ilet oi.

VENTES A L'ENCAN

#### Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNOHUE JUDICIAIRE.

Jolie maison de residence à deux étages en bois. Succession de Dennis J. Duffy Mo 88,408-Cour Civile de District, Paroles

d'Orléans.

Thar Kernaghas, corantes, corantes, corantes, bureau 339 rue Carondelet—Jeudi. 22 avril 1909. a midi. a la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 19 mars 1909 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans la ausdite affaire, la propriété ci-après décrite asvoir: La jolie maison de résitence en bois à deux

La jolie maison de realitence en bels a deux étages. No 1712 rue Bienville, ayant corridurs, 10 chambres, bain, sur un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appeartiennent ou de quelque sorte en font partie, simée dans le Second District de cette ville, simée dans le Second District de cette ville, simée barré par les rins Binaville Clathorne. située dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Claiborne, Derbigny et Donane, désigné par le No deux au un plan de Edgar Pille, voyer, en date du 21 mars 1888, et annexé à lacte de vente par Mile Marguerite Fox à Thomas Duffy, passé pardevant James Fahey, ancien hotaire en cette ville, daté du 12 avril 1889, et mesurant deux de la det par la lacte de la lacte de vente par des pardevant de la lacte de lacte d

are borne par ice rues menville, Cistourne,
Lerbingry et Donase, designé par le No deux
au un plan de Edgar Pille, voyer en date du
21 mars 1888, et annué à lacte de vente me Mile Marguerife Fox à Thomas Duff, passés
pardevant James Fahey, ancien notative
au cité ville, daté du 12 avril 1889, et mesurant
d'ai rea liedit pian, meatre anchireaine, virgi
a. 26 pieda chud 5, ponc a et trois [3] 1
gnes de face rue Bienville sur une profondery
au citre ligne paralière, de cent huit [108]
pieda.

Ledit terrain étant composé de l'arriere partie des terrains 7, 4, 9 et 10, du cărfé d'utv
No an aur un plan de J. Pillé, daté du ler
mai [1940, et déposé en l'étude de David L
Moday ar cien rotaire en cette ville. A une
distance sisée à marcher du centre de safaires
aur une large avende apporamité de Lusierre
l'appes de chemins de for loude inagrau 30
explembre 1909.

Conditions—Uniters (13) ou plus comptant
a. optim de l'acquéreur, la private du de l'acquéreur de la chet de l'acquéreur et le resta 11 yens
a crédit de un ond en cité avende de vand et residence par des bilets du
dit acquéreur la private par ées bilets du
dit acquéreur la protain-est pour cent ai propriét de chomin de la câte de l'acquéreur la private par afes bilets du
dit acquéreur la protain-est pour cent ai propriét de for mar 1999 en meaurait 39 pte a 3
cordit, de un ond es de cartif, comp jour com
il de la carde de l'acquéreur et l'apporte de résidence en bois à deux étages, ouverte en
aprireur et la police d'ascudereur et l'acquéreur et l'appointe de sacte de l'acquéreur et l'appointe de la câte de l'acquéreur en pus du montant de son
encles toutes les taires aux la propriét de for face acquéreur et l'appointe de la câte de l'acquéreur et l'appointe de vace tout a les
classes namelles de de destriét, conspiont con en mom-nt de la vente l'acquéreur et l'appointe de l'acquéreur et la police d'ascude contre l'acquéreur en l'appointe de l'acquéreur et l'appointe de l'acquéreur et l'appointe de l'acquéreur et l'appointe de l'acquéreur et l'appointe de l'a

Fidinglis.

The serial point of the terre avec toutes less ambiliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le méme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and le meme lite et district comme la propriété and la pres cela 26' 8' 4' pieds de face sur le rue sont et l'après cela 26' 8' 4' pieds de face au l'après cela 26' 8' 4' pi numérotée sur les lableaux d'assessements comme Nos II et 12 dans le carré No 64 maintenant 1025. Troisième bistrict de la ville de la Nouvelle-Frisana bouné par les rui. a Géléraine (maintenant Johnson, Génie, maintenant Gaiver, Champs Elysée et Frarçaise pieds de face a la rue d'énie (maintenant Gaiver) aux cent einquante pieds de profordeur, entre lignes paralièles, mèetre française, le terrain No 10 etant à une de struce de cent dix pieds de la rue des Françaises, et le terrain No 10 etant à une d'atruce de cent dix pieds de la rue des Casules Elysées. Acquisie 25 février le 31 d'Oiveila Dupont: enregistré C.U.B.S., filo 258 : pré-des chais de la rue 0 aiborne. La rue des Françaisest de la rue 0 aiborne. La rue des Françaisest de la rue o Caiborne. La rue des Françaisest de la rue o Caiborne. La rue des Françaisest de la rue o Caiborne. La rue des Françaisest de la rue o Caiborne. La rue des Françaisest de la rue o Caiborne. La rue des Françaisest pavée. Cette partie de la ville grandit rapi ment.

Calditions—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exig. bles en 1909, en sus du 'prix d'adjudications. 20 pour cent comptant requis su moment de la vente. Les actes de vente paralet de la rue Bordeaux et Baronne mant le paiement des taxes dues et exig. bles en 1909, en sus du 'prix d'adjudications. 20 pour cent comptant requis su moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaires, aux frais des acquéreurs.

Favret à Friedrichs E. T. Florance, avecats

21 mara—21 28—avrii 4 11 18 22 21 mars—21 28—svri: 4 11 18 22

#### Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE. UN TERRAIN.

Rue Dumaine, entre les rues Ben-

me Alphoenue Babanu. a proces de Anthony Randaszo.

Cour Civile de District. Division A.—Ne.

80,065.

Mare Alphoenue Babanu. a Ne.

80,065.

Mare FREED & CLERI.—N. J. Clesi, En.

I. Canteur.—En verte d'un sedre de l'Hon.

II. C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In C. W. Ellis, igge de la Court (vivile de District).

In Content (vivile (vivile).

In Content (vivile)

2 mars-2 7 14 21 28 31

AVIS DE SUCCESSIONS

Buccession vacante de Antoine

Lafferanderie. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléans—Eo 88,950—Division C—Attendu que Jas P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la successien vacante de feu Antoine Lafferanderie, décédé intestat; avis est par le présent douné à sons coux que cels peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, Par ordre de la Cour. THOMAS OONNELL. Creffier — Faviot & Friedrichs, avocats.

Huscession de Margaret Bougger. venre de Adam B. Helwick. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la parcisse d'Orléans.— Ne 89.023—Division C.—Attendu que Adolph F.Helwick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la ancosasion de fous Margaret Bougger, veuve de Adam R. Helwick décèdée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut dessenter d'avec ne déduire dans les diz jeurs, les raisons pour losquelles il ne serait pas fait droit à ladite prétion.— Par ordre de la Ceur. — THOMAS CUMNELL, Graffier.— W. McL. Fayasonx, avocaf.

18 mars - 18 22 27

VENTES A L'ENGAN

## Carrère & Keeney.

Héritiers tous d'âge. Monvelle Résidence Moderne à Deux Etages

No 2223 rae Soniat, coin de la rae Freret. Site de Choix pour Batir, 43' 6" 2"'x 125, roe Son'at, antre les rues Heward et Freret. Cottage Simple,

2219 rue Soniat, près de la rue Howard Cottage Double,

fes 345-48 rue Andubon entre les rues Gén Reed et Wall, Résidence à Deux Etages, No 1835 rae Upperline, coin Dryades. 20

Terrains de Choix pour Batir, Dans l'ilet borné par les rues Freret, Soniat. Valmont et Howard, devant é, re vendus séparément.

JEUDI. le Savril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Beronne. Succession de Richard Downing. No 86,256— Cour Utvilede District pour la parcisse d'Oriéans, Division B.

Baronse.

Les deux morceaux de terre mentionnés an dernier doivent être vendus ensemble.

Les amélierations d'une jolie résidence « mple à deux étages, ratirée desrière une jolie cioture en far, et contiant salle de réception, salons doubles 5 chambres a cencher, salle à manger, cuisine, bain avec cabinet de tefette sanitaire, etc. gas partout, bien haplasé, galerie de devant en haut et en bas, pelouse devant la maison, etc. Dane la cour se tr'uvent un hangar et une éour e à deux étages faisant face à la rue Bordeaux, et portent le numéro munical le 35 rue Upperline au coin de la rue Dryades.

Dryades.
Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme

uvux ans apres la date du passage de l'acte de vente, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date jesqu'à palement. Le paisment desquels dits billots devant être garanti par ton tes les clauses unallas de sécurité; l'acquéreur ou les acquereurs derant aleumer les paiements des taxes de 1909, et les loyers et revenus de ladite propriété de la date de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les frais des actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vonte.

ERNEST A. CABRESE.

J Zach Spearing, J. O. Henriques. Henry 7 mais—7 14 28—avril 4 5 6 7 8

## E. A. ANDRIEU,

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Mambre de la New Orleans Stook Exchange P. O. Botse 112, Mosvelle Orleans, Las. 明显 医结肠管 一

VENTES A L'ENGAN.

## Carrère & Keeney.

ANNOHOR JUDIULAIRE. VENTE EN PARTAGE.

TERRAINS. Avenue St-Bernard et le Chemin de Gentilly.

Jesdi, le 8 avril 1909, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rus Saronne. Veuve Mavier Griliot et als vs Les Mineurs Zibilioh et als. No 88,251... Cour Civile de District pour la paroisse d'Orisans, Divisies B.

paroisse d'Orisans, Divisies B.

BAR CARRERE & KERMEY, Ernest A.

Carrère, Encembeur... Bursen Me 806
rue Perdido ... JEUDI, le 8 avril 1909,
à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rus Baronne, dans le premier diatrict de cette ville, en veriu de et conforméments un jugement rendu le 1er mars 1909
et signé le 5 mars 1909, par l'Hon, Fred D.
K'ng, juge de la Cour Civile de District pour
le paroisse d'Orièans, Division B. dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotés je
procéderais vendre à l'enchère publique la
propriété ci-après décrite à savoir: propriété disprés décrite. & savoir:

propriété diaprès décrité. à savoir:

Cinq certains lots de terre avec les amélierations, situés dans le Troisième District
de cette partie comm comme Gentilly,
désignée par les numéros els, sept, huit neuf
et dix de l'ilet No 1 sur le plan par D'Hémécourt, daté du 29 octobre 1854 et déposé en
l'étude de Théodore Guyol, ancien notaire,
ledit ilet est borné par les rues abondance,
Paris, l'avenue 8t Bernard et le Chemin de
Gentilly mesurant chacun trente pieus de
face à l'avenue 8t Bernard sur cent vingt
pieds de profondeur: le lot No Dix formant
le coin de 1 avenue 8t Bernard et de la rue
Abondance. J. Ker, ancien notaire, enregistré dans le livre

des transferts 86, fuito 186 Conditions—Comptant. L'acquéreur devant seaumer les taxes pour l'année 1909, les frais de tous certificats et l'acte de voute parderant John Legier Jr. notaire. 10 pour cent du montant de l'adiudicatio : devant être déposés au moment de l'adridication devant este deposée au moment de l'adrid cation.

Avocate Wa.t.r L. Gleason, John Watt Doffy H. B. McMurray Jr

CARKERE & KEENEY

Encantents. 806 rue Persido.

7 mat 7 14 21 28—avril 4 5 6 7 8

#### Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE. Location de Commerce Importante, contigue au "Marché Memory".

Faisant face à l'avenue Tulane, et désigné comme No 3117 rue D'Hémécourt.

D'Hémécourt.

Buccession de Capuano, L. Capuano, et Thérese Caminiti. sou épousa.

No 87.968—Cour Civile de District, Paroisse d'Oriéans.

DAR ALBERT PAUJ. Emcanseur — Bureau No 311 rus Baronne—JEUDI. le 8 avril 1909, à midi. à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rus Baronne, en vertu de st conformément à un crdre de 1 Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Oriéans Division D. daté le 26 février 1909 dans l'affaire de la succession Ge L. Capuano et de Thérese Caminit, sou épouse, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain le: de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui a'y trouvent, aitué dans le Premier-District de cette ville dans l'ilet Numéru 653, borné par les rues D'Hémécourt. Lopit Saluedo et Baudin, désigné comme lou No 13 et mesurant trente trois (33') pieds dix (10') pouces de face à la rue D'Hémécourt, aur cent huit (108') pieds de profondeur, entre lignes parrailèles.

Les améliorations (récemment détruit par le feu) et désigné par le numéro municipal 3117 rue D'Hémécourt consistant d'un let de le fen) et désigné par le numéro municipal 3117 rue D'Hémécourt consistant d'un let de 3117 rue D'Hémécourt consusant q un les ue briques, bois de charcente, hangar dans le fond, etc., qui arraient des matériaux avantageux et pourraient être utilisés pour cous iruction de bâtisse. Façade et côté pavés en schillinger. La location est sans doute une des meilieures pour une épicerie ou autre com-merce de dé: ail en cette ville et devrait attirer l'attention des placeurs du cherchent un pla-cement aur et rémunératif comme placement.

coment sår et rémunératif comme placement.
Conditions de la velte—Comptant.
L'acte de veate aux fra s de l'acquéreur,
pardevant J. Q. Gowland, notaire. L'acquéreur devant assumer les tales de 1909 et déposer lu celt exacts au mement de l'adjudica-7 mars-7 14 21 28-av 4 8

#### Cicero A. Ramsey. ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide Cottage Simple

Consu comme No 4811 rue S. Rempart liet Rues Général Taylor et Marengo. Dans l'Affaire de la Succession de

Mme Elmire Smith. Mme Rimire Smith.

No 88,565—Cour Civile de District, Pareisse d'Orléans, Divisien D.

DAR CICERO A. RAMSEY. Encanteur—

Borsen 340 rue Carondelet—JEUDI, le ler avril 1909, à la Bourse des Propriétés Foncières, à midt, il sera vendu à l'emchâre publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et aigné le 25 février 1909, par l'Honorable W. B. Sommerville, jage de la susdise Cour. Divisien D, dans l'affaire el-des a intitulés et à moi afterné la ferie de l'empartie de l'empartie de l'empartie de l'empartie de l'empartie de l'empartie de l'empare l'empartie de l'empartie de l'empartie de l'emparei le montre l'emparei le montre le moi acteur le l'emparei le montre le l'emparei le montre le moi acteur le l'emparei le montre le moi acteur le l'emparei le montre le moi acteur le le le le le l'emparei le montre le l'emparei le l'emparei le l'emparei le l'emparei le montre le l'emparei le l

VENTES A L'ENCAN

#### Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 88,746-Cour Civile de District. n de George John Brunner et de Mary Groto, son épouse-j JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bour se, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, dans l'affaire si des sus intituiée et numérotée rendu et aigné, le vondrai à l'henre et à l'androit ci-dessus men-tionnés, comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les Un certain lot de terre ensemble avec les bâtiases et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilège y appartanant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième Distroit de cette ville, dans l'itet ho 4, borné par les ruse Chartres, Royale, Jeanne et Barthélemy, désigné comme let No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, vover, daté du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lequel lot forma i le coin des ruse Jeanne et Chartres, meaurant en mesure américains trente-et-un jieds sept pouces trois lignes de face à la rus Jésane sur une profondeur et façade à la rus Chartres de cent dix neuf pieds quatre pou desine sur une profonceur et laçace a la rue Chartres de cent dir neuf pieda quatre pou ces trois lignes entre lignes parallèles. (Smrdistens-Gousptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, payer pour l'acte de vente pardevant J. K. Bailey, notaire, et déposé 10 c o an moment de la vente chez GEO. ST-PAUL, Encanteur. O S. Livaudais, svocat. 14 mars—14 21 28—avril 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE. William Kuhn et als versus Julius Kuhn et

No 86,629—Cour Civile de District, pareises d'Orléans. JEUDI, le 15 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

L'N vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour L'Civile de District, dans l'affaire ci-dessus numéro ée et intitulée, rendu le 3 mars et sinuméro ée et intitulée, rendu le 3 mars et signé le 9 mars 1909, je vendrai à l'heure et iendroit ci desseus mentions en comme auit.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sy srouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'liet borné par les rues Rocheblave, fonti et Gravier et l'avenue Tulane, désigné par la lettre D, sur un devis ou plan par S. G. Delisie, voyer, daté du 19 avril 1893 et annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 25 mai 1895 et mesurant d'après le ili plan vingt deux (22) plede six (6) pouces de face à la rue Rocheblavé, sur quatre vingt oure [91] pieds quatre 4] oeuces et une l'aligne de profondeur entre lignes parallè-

Conditions - Comptant. l'acquéreur devant Gonditions — Comptant. I acquered revealt assumer en plun de son enchére les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1909, payer pour l'acte de vente parderant Ben J. Baly, notaire, et déposer 10 010 du prix d achat arec GEO. ST-PAUL, Encanteur. No 137 rue Carondelet. F. T. Echezabal. avocat. 14 mars—14 21 25—av 4 11 15

ARRONOR JUDICIAIRE. harles Perrault versus Augusta et Alice Perrault. No 87,921, Cour Civile de District. Quatre(4)Terrains Elégants Dane le Faubourg Franklin.

gnes.
Comptant. L'acquéreur devant
assumer es plus du mentant de son enchère
le paisment de l'acte de vente pardevant Charles Schneidau, notaire, et déposer 10 pour
cent du prix d'achat au moment de l'adjudication ches.

GEO. ST-PAUL.

GEO. ST-PAUL Encenteur, No 137 rue Carondelet.
Phone Main 2268—W.
7 mars—7 14 21 28—avril 4 8

## W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE

CONFORTABLE COTTAGE SIMPLE.

835 Avenue Atlantique, ALGER. N vertu d un ordre de l'Hoa. W. B. Sommerville, iuge de la Cour Civile de Diatrict, paroisse d'Orléans, Division D. daté et
signé du 4 mars 19 9 in re, No 88.011.
Mme Ruth Shilleoi va Henry Simenson, et à
moi adressé Je VENDRAI JEUDI, le 8
AVRIL 1909. À l'enchère publique, à la
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311
rue Baronne, à midi, jis propriété c:-après décrite, à savoir :

Ic Un certain lot de terre avec les amélie-1º Un certain lot de terre avec les amello-rations qui s'y trouvent, situé dans le Cin-quieme District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Homer et Jackson, désigné comme lot No 9 de l'ilet No 23 et mesurant 32', 3" de face à l'avenue Atlantique sur 123' 8" de profondeur, entre lignes parallèles. profondeur, entra lignes parallèles.
Gondi iona—Compiant, les taxes de l'année
1949 devant étre assumées par l'acquéreur,
dix pour cent du mostant de l'adjudication
devant être déporé au moment de l'adjudication, et la vente devant être démontrée par
acte rotarial pardevant John Legier Jr. aux
frais de l'acquéreur. L'encanteur doit signer
Nacte de vente et recevoir le prix d'achat.
W. R. METZLER, Encanteur

MM Legier et Glesson, avocate pour la denanderesse. M. Charles Brownles, avocat pour le tuteur M. Wm U. McLeod, avocat pour la défense. 7 mars - 7 14 21 28 - avril 4 8

Baccich & de Montluzin.

# PROPRIÉTE DE VALEUR

1107 RUE NORD BROAD. Occupée par la Forge Longuement Etablie.

JEUDI, LE 8 AVRIL 1909, A MIDI, A LA BOURSE DES PROPRIETES FONGIERES, 311 RUE BARONNE. SUCCESSION DE JEAN MARIE VILAC. No 88,020 -Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orisans - Division B.

DAR BACCIOH & de MONTLUZIN —

M. A. Baccich. Encanteur — En vertu
de et conformément à deux ordres de la Cour
Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Division B. des dates du 24 tévrier 1909 et
du 4 mars 1909 dans l'affaire de la suncession
de Jean Marie Vilso. No 88,020. Cour
Civile de District, le vendrai. à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Fonre publique, à la Bourse des Propriétés Fonre publique, à la Bourse des Propriétés Fonre publique, à la propriété dans le Deuxième
District désigné comme let un et deux, dans
District désigné comme deux, dans
District

# French Hygienic Company

本(Compagnie Hygiénique Française)

INCORPORÉE

Préparations Françaises de Qualité Supérieure. The "FRENCH ROYAL CREAM" est un produit exceptionneliement fin, qui convient spécialement pour l'entretien de l'épiderme du visage. Les matières premières qui entrent dans sa composition sont absolument de QUALI-TÉ SUPÉRIEURE. The "FRENCH ROYAL CREAM" ne contient ni huile, ni cire, ni plomb, ni oxide de zinc, ni bismuth, ni aucun ingredient nuisible. The 'FRENCH ROYAL CREAM " ne rancit jama's, elle est d'une blancheur de neige et délicieusement parfumée Elle donne de la FRAICHEUR, du MAT et un

GRAND VELOUTÉ à la peau qui, sous son influence, se tranforme en un vrai satin blanc. Elle EFFACE LES RIDES et RAJEUNIT tous les visages. Pour les mains elle est sans rivale. Elle assouplit aussi les ongles et les empêche de se casser. La "FRENCH ROYAL CREAM" évite les engelures et

Pour les hommes cette crème est un véritable luxe après s'être rasé. car elle enlève rapidement toute irritation et maintient la peau dans un état de santé remarquable.

PRIX. PAR LARGE POT. 50 CENTS (POSTPAID).

The "FRENCH HYGIENIC COMPANY", P. O. Box 39 New Orleans. La.

Listell détaillée des produits spéciaux d'Hygiène et de Beauté envoyée sur demande Faire toutes les remises à la COMPAGNIE D'HYGIENE FRANÇAISE (FRENCH HYGIENIC COMPANY

P. O. Box 39. New Orleans, La.

VENTES A L'ENUAN

VENTES A L'ENCAN

# Spear, Escoffier & Spear.

VENTE D'UN

## Cottage Double Rémunérateur

-- 1818 et 1820 RUE ST-PHILIPPE.

## MERCREDI, LE 24 MARS, 1909.

Succession de Veuve August Gaspard. No 87.481-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division "E"

Dans le Faubourg Franklin.

Troisième District.

JIEDI. le 8 avril 1909, à midi, à la Bourse des Propriètes Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orieans de District pour la paroisse d'Orieans d'Orieans d'Orieans d'Orieans par les Nos 3. 23, 24 de illeit No 202 Fau bourg Franklin (maintenant l'illet No 1386) borte par les roes Magistrat, kunter, Laws la l'avence Franklin (maintenant l'illet No 1386) lorie par les neu Magistrat kunter, Laws la l'avence Franklin (maintenant l'illet No 1386) lorie par les neu Magistrat sur 159 pieds de face à la rue Magistrat sur 159 pieds 10 ponces 3 lignes de pri-fondeur, et les lo's 23 et 24 meaurent chacun 31 nieds 11 pun loss 5 lignes de face à la velue Franklin aur 109 pieds de profondeur, et les lo's 125 the meaurent chacun 31 nieds 11 pun loss 5 lignes de face à la velue Franklin aur 109 pieds de l'avence Franklin (maintenant l'illet No 202 Du Fambour) cos 5 lignes de face à la velue Franklin aur 109 pieds de l'avence Franklin (maintenant l'illet No 202 Du Fambour) cos 5 lignes de face à la velue Franklin aur 109 pieds de l'avence Franklin (maintenant l'illet No 202 Du Fambour) cos 6 lignes de face à la velue Franklin aur 109 pieds 10 ponces 2 lignes des profondeur et les lo's nouvelles de profondeur de l'avence des profondeur de l'avence des profondeur de l'avence de profondeur de l'avence des profondeur de l'avence de profondeur d'avence de profondeur de l'avence de profondeur d

### Lionel M. Rıcau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de Choix dans le Troisième District Et Etendue de Terre dans la Paroisse Lafourche. George St-Paul vs Mile Oneida St-Paul et als. No 88,948-Ceur Civile de District-Division A.

No 88,948—Ceur Civile de District.—Division A.

DAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—

I Bureau No 825 rue Unico— MERCREDI, le 14 avril 1999, à midi à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 rus Barcone, il sers vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à'un ordre et jugement, lu et rendu en Cour ouverte, daté du 10 mars 1909 et signé le même jour par l'Hon. T. O.

W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroiase d'Orlèana, Division À dosaier No 88,948, dans l'affaire ci-dessus intituiée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1º Douze certains lots de terre, ensemble avec toutes les dépendance y appartenant, située dans l'ilet No 657, vieux llet No 23, sur un plan par J. Schriber, ingénieur de ville daté du 13 décembre 1836, borné par les rues Elmires. Claiborne, Désiré et Robertsou, ies dits lots sont désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, et meaurent chacun vingi huit pieds cinq pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profoudeur entre lignes parsilé-lies, le lot No 1 formant le coin des rues Elmires.

L'act de vente et Claiborns.

2º Une certaine étendue de terre sitaés dans la Paroisse de Laicerche et cot Etat est et composé de la moité du quart du nord onest. du quart du nord onest, du qua

## Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE

Joseph E. Gray, Jr, vs Southern Typewriter Ex. Lt'd. No 88.427-Ocar Civile de District.

PAR LIONEL M. RICAU. Encantour-Bur les lieux Nos 825 rue Union, le MERUREDI, 31 mars 1909, à 11 heores A. M., dans l'affaire of-dessus num érotés et inti-

talée.

Un lot de comptee courants. Typewriter appareils de toutes descriptions, le droit d'oc coupation desdits lieux du les avril 1909 au 30 septembre 1909 de cette portion du bail des lieux No 825 rue Un on, récomment occu pé par la Southern Typewriter Es. Lt'd, aussi le bail surloué fait et entré par ladite Bourse avec Lionel M. Rusu pour une portion des lieux No 825 rue Union.

Conditions—Comptant sur les lieux.

21 mars—21 28 3031

Succession de Slinnbeth Reiler, veuve de George Rice. COUR CIVILE DE DISTRICT FOUR LA.

Parcisse d'Oriens — No 87.766 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes aux tres personnes intéressées d'avoir à défaire dans les dix jours qui suivront la présente nondans les dix jours qui suivront la présente no-tification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Unitaina Rice, femme de W. J. Querens, exécutrice testa-mentaire de cette succession, ne serait pas appreuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier.

Dart & Kernan, avocats 20 ma:s-20 24 29 Auccession de L. Theodore Berg. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans—No 41,864 — Division C — Attendu que Charles Berg e présenté une pétition à la Cour à l'effet d'ossenté une pétition à la Cour à l'effet d'ossenté des lettres d'administration dans la succession de feu L. Theodore Berg, déoèdé intestat, avis est par le présent den né à tous coux que cela peut concerns d'avoir à déduire dans les dix pours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fant dreit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Walter L. Glesson, avonét

#### AVIS AUX CREANCIERS.

B. Samuel versus Builders Supply Company Limited. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

O'Paretase d'Orléans—No 88.697—Divi-sion B— Avis est par le présent donne aux créanciers de cette affaire et à toutes au-tres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou penvent en avoir) pour lasquelles le nouncation se raisons (s) is en out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte finsi pré-senté par George A. Vatter, liquidateur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homelogué et les fonds distribués conformé-ment andit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Grefier. — Theo. Cotonio, avocat. 17 mars-17 21 26

#### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hannah Hogen, quel. quefois nommée Hannah Hogen. COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA paroisse d'Oriéans — No 83.442 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à dé duirs, dans les dix jours qui sulvront la présents notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableeu de distribution orésenté par Carleton Huns, exécuteur testamentaire Carleton Hunt, exécuteur testa Carleton Hunt, executeur testamentario de cette aucoseston, ine serai: pas approuvé et hemologué et les fonds distribuée conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS UONNELL, Graffier.— Carleton Hunt, avocat.

20 mars—20 25 30

Auccession de Alphonse Loquet. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la perois e d'Orième... No 77, 110... D'vision E... Avis est par le présent denné aux evanciers de cette succession et à toutes autres personnes intérescées d'avoir à déduire dans les
dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en oat ou peuvent en 
avoir) pour lesquelles le compte final présenté per Aloade Loquit administrateur de 
cette ancoession, ne serait pas approuvé et 
homologué et les fonds distribués conformément audit compts. Par ordre de a Jour 
THOMAS CONVELL Graffer. B. A. 
Parsons L. R. Roover, avoca's.